L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 2 JUILLET 1881.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 2 juillet 1881.—Température — Beau temps, ciel variable du nord-ouest et température contenuante et plus haut.

Température du 1er juillet 1881.

Thermomètre de C. Donaldson, Opticien.

6 heures du matin	Fahrenheit 75	Centigrade 24
Midi	92	33
3 P. M.	93	34
10 P. M.	83	27

Vendredi, 1er juillet, 2 h. 00 P. M. Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Ga.	92	Louisville, Ky.	76
Atlanta	92	Memphis, Tenn.	81
Charleston, S.C.	92	Mobile, Ala.	76
Chicago, Ill.	80	Nashville, Tenn.	78
Cincinnati, O.	78	New Orleans, La.	82
Cleveland, O.	78	New Orleans, La.	82
Columbus, Miss.	78	Natchez, Miss.	78
Dubuque, Iowa	77	Pittsburg, Pa.	78
Galveston, Texas	91	Savannah, Ga.	94
Indianola, Texas	91	Shreveport, La.	94
Jackson, Miss.	77	St. Louis, Mo.	80
Keokuk, Iowa	77	St. Paul, Minn.	82
Key West, Fla.	91	Vicksburg, Miss.	84
Little Rock, Ark.	82	Yankton, D. T.	82
Leavenworth, Kan.	83		

Hauteur des eaux au-dessus du niveau des basses eaux (les plus basses).

Augusta	5.00	Nashville, Tenn.	4.05
Cairo, Ill.	36.06	New Orleans	4.05
Chattanooga, Tenn.	11.00	Natchez, Miss.	12.10
Cincinnati, O.	1.06	Pittsburg, Pa.	3.11
Dubuque, Iowa	13.07	Shreveport, La.	14.00
Florence, Ala.	12.00	Vicksburg, Miss.	22.00
Keokuk, Iowa	11.10	St. Paul, Minn.	8.06
Louisville, Ky.	8.10	Vicksburg, Miss	31.11
Memphis, Tenn.	20.06	Yazoo City	24.00

(Les chiffres ci-dessus des hauteurs sont de 1874.)

L. DUPREE,
Sergent Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits et Bureau de Santé dans les 24 heures.

Mariages.

John Burns à 466, Alice Manley.
Albert Dumont à Marie Antoinette Chabert.
Ely or Francisco à 466 Emma Lyons.
Giovani Devia à 466 Harriet Martin.
Octave Pope à 466 Sarah A. Hall.

Naissances.

Mme Theo Durnin, au garçon, 3 juin.
Jos H McClelland, une fille, 17 juin.

Décès.

Emile Monlezun, 6 ans, No 309 rue Bourgogne.
Mr Geo Berghaus, 1 an, No 302 rue St Louis.
Mme Pluin, 51 ans, rue Tchoupitoulas, près Philip.
L. J. B. Bonnet, 63 ans, No 197 rue St Pierre, neveu de Fresse.
Mme Anna Weber, 45 ans, Bayou Sara.
Louis Green, c, 64 ans, rue Kerlerec, près Claiborne.
John Thrain, 6 mois, coin Gayoso et Bayou.
Edgar B Bernard, 3 mo s, coin Dauphine et Dauphine.
Marie B Miller, 9 mois, No 485 rue Camp, entre de l'Hôpital.
Miss Clara A Dunbarger, 28 ans, No 213, rue des Magasins.
Mme Olympe Hockersmith, 62 ans, coin Orléans et St Claude.
Joséphine Lemay, 9 ans, native du Mississippi.
Marie Louise Miller, No 71 rue Dauphine, native de Canada.
Valentine Schneidorff, 5 mois, enfa White et Havane.
John Robert Rockall, 7 mois, rue Frenet, près Quatrième.

Voyageurs arrivés au City Hotel.

G Dubreuil, O Bar'a Rouge, Lva, R S Marsh, ville, O F Collins et femme, Jackson, Tenn, W S Fricks, Lake Charles, Lou, Lewis S Riggs, Ville de Mexico, T O'Connor, Canada, H A Chambers, Lauderdale, Tenn, J C Sloomery, steamer Earle, F F Gaston, Rivière Rouge, H Seaton, ville, D M Oldshue, Texas, Kreiss & Mase, ville Geo Anzy, Galveston, H W Lennon, cdn, J C Green, do, J Ellis, Lac, Mme J A Bosses et enfants, Terrebonne, Geo L Dacos, Indiana.

Cour du juge Hiltenberger.

Maurice Healey a été condamné à une amende de $25 ou trente jours de prison du parcime, pour s'être enivré, avoir troublé la paix et battu un officier de police. Il a payé l'amende.

Mme Catherine Rose, accusée d'ivresse, d'insultes et de langage obscène, a fourni un cautionnement de $250 en attendant l'instruction.

Anatole Peneguy, accusé: 1° de vol, 2° d'être entré chez M. Laurent Dachen, et d'y avoir commis un vol—a été envoyé à la cour criminelle de district. N'ayant pu fournir un cautionnement de $1,500, il a été detenu.

Deanis Pendergrast a été condamné à $10 d'amende ou dix jours de prison de paroisse pour bataille et bris de paix.

Mme Laurait, prévenue d'ivresse; Charles Moore, accusé de n'avoir aucun moyen d'existence; Corinne Miller, accusée d'infraction à l'ordonnance 528 qui a trait aux prostituées; W. B. McKinney, accusé d'ivresse, de bris de paix et de langage obscène, ont été condamnés à $5 d'amende ou dix jours de prison de paroisse.

Cour du juge Davey.

Wm Foncet et Charles McBride ont été envoyés à la cour criminelle de district, pour port d'armes cachées. Ils ont fourni un cautionnement de $250.

Philippe Guiony, accusé d'être entré, nuitamment, dans une maison, et d'y avoir commis un vol, a été envoyé en prison en attendant l'interrogatoire. Il n'a pu donner un cautionnement de $1,000.

Sur le chef de voies de fait et d'attaque à main armée, il a été envoyé à la cour criminelle de district. Cautionnement de $500.

Owen Woodin a été condamné à $10 d'amende ou vingt jours de prison de paroisse pour ivresse, voies de fait et bris de paix.

John Lockhart et James Brannigan étaient accusés d'insultes, de bris de paix et de langage obscène; le premier a été condamné à une amende de $20 ou trente jours de prison de paroisse; le second a été acquitté.

John Mackay, prévenu de voies de fait; Emile Sorbe, abus de confiance et de détournement de fonds, ont été remis de donner un cautionnement de $250 en attendant l'instruction.

ACADÉMIE DE ST-JOSEPH.

Distribution des prix de l'externat.

C'était un véritable plaisir d'assister, jeudi matin, aux concours littéraires et artistiques qui précédaient, à l'Académie de St-Joseph, la distribution des prix qui allaient être décernés aux élèves de l'externat. Il y avait foule, et dans cette foule, il régnait un enthousiasme intelligent que j'admirais, du reste, les exécutions fort habiles et fort bien intelligemment dirigées qui se succédaient avec autant d'ordre que de rapidité devant ce public aussi éclairé que sympathique.

Voici le programme de ces charmantes exercices:

Le Jour des Couronnes: Chœur.
Adresse de bienvenue: Mlle Alice Lange.

COURONNEMENT.

Le Retour Radieux: dialogue, Mlles M. Trépagnier, A. Pitman, E. Mansell, E. Treadait, A. Fernandez, M. Fernandez, A. Guérin, B. Marionneau, H. Lonque, L. Chauvet.
The Strange Secret: dialogue, Mlles I. Lace, V. Richman, L. Dupuy.
Le Rêve d'une fée: Mlles I. et A. Fernandez, pour piano à 4 mains.
Les Cent visions de l'Infortune: Mlles R. Schaaf, A. Duriancourt, A. Lange, A. Jung.
Le Rêve d'or de printemps: Chœur.
The Fairy Wishes: Pour les petites filles.
Jolies voix, notre enfant: Compositeur, par Mlle Journet.
The Harvest: Y. Valcknaer.
Suites de la colère: Mlles Journet et M. Mayronne.
Louis de Lonnerpierre: Piano à 4 mains, par Mlles A. Fernandez et E. Pascale.
Meister Gesse and Her House-Maid—Par les petites Mlles.
Potato: Mlle L. Guérin.

DISTRIBUTION DES PRIX.

Refrain, n'y touchez pas: chœur.
Il nous est impossible de donner la liste détaillée des prix Mlles aux nombreuses élèves qui fréquentaient l'externat de l'Académie de St-Joseph. Nous nous contentons de publier celles des élèves qui se sont fait le plus remarquer par leur conduite, leur assiduité, leur zèle, leur travail et leurs succès.

Couronne de Bagatelle: Mlle Rita Chapotin.
Couronne d'Instruction religieuse: Mlles Marie Mayronne, Adèle Duriancourt, Josephine Journet, Anna Hesse, Hesse Hesse, Louise Hesse, Antoinette Jung, Mary Roth, Emma Fuchs.

Les couronnes de modestie—Mlles Marie Mayronne, Louise Dunlap, Joséphine Journet, Antoinette Journet, Louise Gosse, Mlle Mary Lou Lane, Anna Fernandez, Adèle Trépagnier.

Sa couronne de bonne conduite—Mlles Adèle Duriancourt, Amélie Jung, Emma Hesse, Isabelle Fernandez.

Nos lecteurs nous pardonneront de nous être appesantis deux jours de suite sur les concours de fin d'année de cette académie de St-Joseph. Nous avons agi de la sorte à cause de l'excellent enseignement moral et religieux, mais aussi pratique et véritablement maternel qui règne dans tout l'enseignement de cet établissement modèle.

Markey & Picard Institute.

Les concours de fin d'année et la distribution des prix de cette brillante institution devaient avoir lieu ce soir; le mauvais temps y a mis obstacle. La séance aura lieu ce soir; toutefois que, cette fois, il n'ait la froideur. Le programme fait tout espérer le contraire, car les yeux attirés évidemment par la fleur, forme toujours un attrayant.

Ecole de St-Vincent de Paul.

—Demain dimanche, 3 juillet, a lieu la distribution des prix de l'école des jeunes filles de St-Vincent de Paul, 3me District. On nous promet de délicieux petits exercices littéraires et une série fort intéressante, d'excellentes musicales, dont l'ensemble ne laissera de rendre compte de cette jolie soirée pour laquelle nous avons reçu une cordiale invitation.

—Dans les vingt-quatre heures écoulées hier matin, à cinq heures et demie, la police a fait 37 arrestations, dont 15 dans le premier precinct, 3 dans la deuxième, 4 dans le troisième, 4 dans la quatrième, 2 dans le cinquième, 1 dans la sixième, 2 dans le septième, 1 dans le onze-centième, 3 dans celui du port, 2 dans celui des faubourgs.

—A la section A—de la cour criminelle du district—juge Roman—Peter Phillips, accusé du meurtre d'Albert Dellin, c, âgé de dix ans, a été condamné aux travaux forcés à perpétuité. Le jury avait écarté la peine de mort.

—Miss Green, petite fille de couleur, a été mordue par un chien, dans la rue Promfibre, entre Locust et Freret.

—Le pont du coin des rues Front et Chamberone est cassé.

—A la cour civile de district, la succession de Wm. Hughes et de Marie Molyneaux, celle de Mme Caroline Fernandez et de S. Fernandez, celle de John Burnside, celle de M. et de Mme Hy. Smith—sont ouvertes.

—Mme Elizabeth Davis, femme de M. Henri P. Davis, jre., a été émancipée.

—Un chien Strasé a été tué dans la rue Franklin, près Thalie.

—Le gouverneur a nommé, hier, M. Wm. Harper maire de la ville de Vienne, comté Lincoln, en remplacement de M. J. T. Davis, qui a refusé de remplir les fonctions susdites; M. S. Allain Marden a nommé commissaire of deeds" de la Louisiane dans la ville de New-York.

—Hier matin, à sept heures, Joseph Zerr a été mordu par un chien, dans la rue de la Douane, près Madala.

—Des voleurs ont essayé de s'introduire, hier matin, entre deux et trois heures, dans la résidence de M. Belgar, au No 197 de la rue du Bassin; Mme Belgar les ayant vus sur le balcon et ayant appelé au secours ils se sont enfuis.

—Josephine Girod, c, accusée d'être entrée, de jour, chez Jenny Conti, et de lui avoir pris plusieurs objets, a été arrêtée dans la rue Desmoles, près Marais. Elle a été déférée à la cour criminelle de district.

—Mme Mentzner, c, âgée de soixante-neuf ans, est morte, à sa résidence, sans avoir reçu les soins d'un médecin.

—Willie Fossat et Charles McBride ont été arrêtés au coin des rues Calliope et Baronne, pour port d'armes cachées.

—George Gorman, qui a déchargé son pistolet au même endroit, a disparu.

—Wm Gibson et Annie Gibson et sont baptisés à l'ancien pare Constance et Peniston. Ils ont été déférés à la station du septième precinct.

—Octave Jesse, c, accusé de s'être évadé de la paroisse Jefferson, où il est accusé de délit, a été arrêté dans la rue Jeannette, près Cambronne.

—Maurice Healey a été arrêté au "West End". Il est accusé de s'être enivré et d'avoir battu un officier de police.

—Wm Carde, âgé de soixante-trois ans, a été envoyé à l'hôpital, de la station du Sixième precinct.

—Charles Yves, petit garçon, a été mordu par un chien, au coin des rues Quatrième et Carondelet.

—Charles Pegre, c., est tombé, aux Jetées, dans le fleuve, du bateau à vapeur Daisy, et s'est noyé.

—Un feu a été promptement éteint au "Louisiana Box Manufactory," No 95 de la rue des Magasins. Les dégats sont insignifiants.

—On voyait hier, hier, la carcasse d'un chien dans dans la rue Jeanne près Poydras.

—Maggie McDonald a été envoyée à l'hôpital, de la station centrale.

—Hier, à cinq heures de l'après-midi, George Collins, c, est mort subitement à sa résidence au coin des rues Howard et Erato. Le coroner a fait la levée du cadavre; il déclare que Collins est mort d'une cause à lui inconnue.

—Hier matin, à dix heures et demie, un incendie a éclaté dans les dépendances de la maison, portant le No 258 de la rue Mandeville, entre Robertson et Claiborne, et appartenant à Mme Catherine Gouat, qui l'habite. Les réparations coûteront $50. M. Auguste Dreux, pompier du "Pelican Hook & Ladder Fire Company No 4," en se rendant au feu, est tombé du "truck"; les roues du véhicule lui sont passées sur le corps. On l'a transporté à sa résidence rue St Louis, puis à l'hôtel Dieu, où il est mort peu après.

—Que de coeurs réjouis et de cœurs remplies par l'ondée d'hier!

— Des "Minstrels"— Prince and West Combination — donnent un divertissement, ce soir, au Stonewall Jackson Hall, rue des Champs Elysées. Prix d'entrée, 25 sous. Pour les enfant au-dessous de 10 ans, 15 sous. Le spectacle commencera à huit heures.

La mort de Louise Françoise, âgée de quatre-vingts ans, écrasée, le 16 juin, par un des trains du "West End," à l'encoignure des rues Canal et Robertson.

L'ENQUÊTE D'HIER.

LES TÉMOIGNAGES.

LE VERDICT EXONÈRE CEUX QUI CONDUISAIENT LE TRAIN.

Nous publions ci-après les témoignages que le juri d'enquête a entendus hier.

G. H. D' Boer.—Je demande au No 111 de la rue Robertson. Je buvais quand l'accident est arrivé; quelqu'un a dit: "Hélle what's that"—Hello, qu'est ce que cela? Je suis sorti de la maison et j'ai vu une femme couchée sur le chemin de fer, dans la rue du Canal, entre Robertson et Claiborne. J'ai vu que un jambe était cassée. J'étais à l'encoignure Robertson et Canal au moment de l'accident. C'était entre dix et onze heures du soir.

J. B. Solari.—Le 16 du mois dernier, j'étais sur le train de onze heures. A l'encoignure Canal et Robertson, j'ai entendu les cris d'une femme; j'ai vu plusieurs personnes se lever et tirer le cordon de la cloche pour faire arrêter le train. J'ai entendu quelqu'un dire qu'une femme avait été écrasée. Je ne suis pas descendu des "cars." Cinq minutes plus tard, le convoi est reparti.

S. J. Duffy.—Je demeure au No 124 de la rue du Canal.

Je suis employé sur le train. Le 16 du mois, j'ai laissé le West End par le train de dix heures et demie. J'étais entre les cars Nos 24 et 26. J'ai reçu du conducteur "bon signal" que j'ai donné au chauffeur. Je ne sais pas où la femme en question est descendue. J'étais dans le car. Je ne sais ne pas descendu après qu'elle a été écrasée.

Le locomotive s'arrête au milieu de l'isle entre les rues Robertson et Claiborne. Jamais nous n'allons jusqu'à l'encoignure. Je n'ai pas vu la femme dans les cars si je ne l'ai vue en descendre.

Thomas Simmonds.—Je demeure au No 116 de la rue Howard. J'étais sur le train quand celui-ci s'est arrêté à l'encoignure de la rue Claiborne. Je revenais de bal. Il devrait être onze heures du soir. Je suis descendu près de la rue Claiborne, et j'ai marché dans la direction de la rue Robertson. Lorsque je suis arrivé à cette dernière rue, j'ai vu la locomotive et le premier "car" passer.

Fureaux n'étaient, dans le moment, sur la traverse de la rue. Quand je suis arrivé au "Saloon" à Fanenigann, Canal et Robertson, j'ai entendu des cris; j'ai entendu quelqu'un dire qu'une femme était écrasée dans l'eau". Je ne suis donné de la peine de rien qu'il ne savais sur le moment; on, j'ai pensé que ma vieille femme; mais de ses jambes était dessous, elle ne tenait que par quelques morceaux de chair. Le train était alors arrêté près de la rue Villeré.

J. Aaron Simmonds.—Je demeure au No 116 de la rue Howard. Je ne suis rien de l'accident; j'ai vu la femme couchée sur la voie. J'étais sur le plateforme du dernier car; j'entendais que le train s'arrêtait, pour descendre. Tout-à-coup, j'ai entendu la voix d'une femme; j'ai vu le "conducteur" tirer le cordon de la cloche; je suis descendu du train, c'est alors que j'ai vu la femme couchée sur la voie.

Le train s'est arrêté à sa place habituelle, entre les rues Claiborne et Robertson.

Le verdict déclare qu'aucun de ceux qui conduisaient le train n'est à blâmer.

La grande marcheuse du Fort Espagnol.—Hier soir, à onze heures et quart, Mlle Du Pré avait fait 272 milles; son concurrent M. Pedersen, qui est entré dans la lice, jeudi soir, à neuf heures, en avait fait 95; il paraissait exténué, à peine avait-il la force de mettre un pied en avant de l'autre. Quant à Mme Du Pré elle n'a pas l'air fatiguée; beaucoup de curieux commencent à croire qu'elle gagnera l'enjeu de $1,000.

Curieuse statistique.—*L'Europe*, de Bruxelles, publie une statistique à la fois curieuse et d'actualité, mais qui manque, il est vrai, de gaieté.

Dans les statistiques officielles de certains pays, on calcule combien de suicides doivent être attribués à la méchanceté conjugale.

Or, voici, par ordre de rang, les pays et cette constatation a été faite: sur mille suicidés, la Suède compte 16 hommes et 24 femmes qui ne demandent la mort pour cause d'incompatibilité d'humeur ou méchanceté; la Norwège compte 21 hommes et 18 femmes; la Prusse, 48 hommes et 51 femmes; la Saxe, 26 hommes et 29 femmes; l'Italie, 75 hommes et 76 femmes; la France, 138 hommes et 164 femmes.

On remarquera que l'Italie et la France se trouvent, ici, au premier rang, pour le nombre des suicidés de ce genre. Or, en France et en Italie, le divorce n'existe pas. Quand les époux mal assortis ne savent pas l'un l'autre, ils se tuent eux-mêmes. C'est au moins la conséquence logique qui semblerait ressortir de ces chiffres.

Un drame épouvantable.—Le petite ville de Quesnoy-sur-Deûle (Nord), vient d'être le théâtre d'un terrible drame.

Dans la nuit du 9 au 10, le nommé Hazebbne s'évadile brusquement, et, en proie à une sorte de folie, se jeta sur sa femme, lui mordit le dos, lui arracha une joue et lui rongea un doigt. Celle-ci se tordait de douleur, et, après des efforts inouïs, parvint à se jeter dans la rue. Elle se sauva dans un cabaret où, mi-folle affolée, dévellée par le bruit de cette lutte qui avait duré quelques instants, arriva à son secours.

Alors, tournant sa fureur sur la pauvre Laure, le fou s'élança sur elle et se mit à la mordre à pleines dents. Les cris: "au secours! à l'assassin!" poussés par la malheureuse jeune fille firent rapidement jour sur les entendre par un vieillard de 78 ans, nommé Philibert Malbranq, accidiant qui, logeant à proximité, eut assez courageusement la porte du cabaret.

Il se trouva dans l'obscurité et se dirigea à tâtons, vers Pendroit où se passait cette scène de sauvagerie. Il voulut calmer Hazebbne et essaya de lui arracher sa victime; mais bientôt il dut lacher prise à la terrible cri de douleur poussé par le forcené: il venait de lui arracher un doigt.

Le vieillard s'évanouit.....

Pendant ce temps, Laure parvenait à s'échapper chez un voisin.

Après s'être dégagé de l'étreinte du vieillard, Hazebbne se jeta sur le lit de la pauvre petite Marie, et, saisissant l'enfant endormie, la cribla de morsures, cherchant à lui rompre la colonne vertébrale, lui mangea les deux joues, les frappant sur le plancher, puis lui arracha le nez et l'oreille droite, et, malgré les cris de la pauvre petite innocente qui lui disait: "Tu me fais mal, papa!" il lui dérouait le ventre, puis, pour l'achever, lui arracha la chienne auteur du sou.

C'était épouvantable!..... Et sa rage n'était pas encore assouvie, car, saisissant une lampe à pétrole qui se trouva sous sa main, d'un seul coup, il brisa la crâne de l'enfant.

Cependant la pauvre petite respirait encore.

Les gendarmes arrivèrent bientôt et trouvèrent Hazebbne caché entre deux matelas; ils le garrottèrent et l'emmenèrent.

Un incident se produisit à la gare. Tout à coup une femme, fendant la foule, approcha de l'assassin, et lui lança, à la pomg sous la figure, s'écria: "Tu mérites d'être guillotiné!"

Cette femme est la belle-sœur d'Hazebbne, c'est-à-dire la tante de la petite victime.

Hazebbne répondit: "Je sais bien; c'est ce que je mérite."

Il portait des traces de son horrible lutte avec sa femme. Son visage était tout défiguré.

L'assassin est arrivé à Lille, avant-hier, et a été conduit immédiatement au parquet.

Il est assez calme, et sa raison semble lui revenir par instants. Dans un de ses moments lucides il dit: "Il faut que je soit pourvu par le diable pour avoir fait ça; mais j'aimais beaucoup cette enfant." Des voisins ont affirmé qu'il devait l'aimer, car il la prenait souvent sur ses genoux.

Hazebbne est encore à la prison de Lille; il sera, sous peu de jours, dirigé sur la maison de santé d'Armentières, où les médecins spécialistes le visiteront.

Aux Hospitaliers d'été dans le Nord.

De Chicago à Lake Minnetonka, deux trains par jour.
De Chicago à Milwaukee, quatre trains par jour.
De Chicago à St. Paul, deux trains par jour.
De Chicago à Madison, deux trains par jours.
De Chicago à Shakeygan et Hilbert Lake.
De Chicago à Sparta, deux trains par jour.
De Chicago à Green Bay, deux trains par jour.
De Chicago à Green Bay, trois trains par jour.
De Chicago à Neenah—Menasha, deux trains par jour.
De Chicago à Green Lake, deux trains par jour.
De Chicago à Lake Geneva, quatre trains par jour.

Aucun autre chemin de fer ne va à Green Lake et à Lake Geneva.

Tous les trains ci-dessus se font par le Chicago et North Western Railway.

Le Railway a seul des Pullman cars au Nord de Chicago.

Passez par Chicago en allant au Nord.

Les agents de billets de tous les chemins de fer aliant au Nord vendent des billets à destination via le "Chicago et North Western."

Tous les agents vendent aussi les passages.

De Chicago à Waukesha, plus loin. La ligne Milwaukee-Waukesha est presque terminée.

Demandez à votre agent de billets le Supplément Journal: il y est question de toutes les stations d'été et se distribue gratis.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS

DIMANCHE, 1er MAI 1881.
Concours Littéraire de 1881.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, l'une composée de messieurs, l'autre des femmes.

Chaque signera sous la bannière un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Les concurrents ont ouvert à partir du 1er mai jusqu'au 31 décembre.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 2 janvier 1882; ils seront écrits sur un seul côté de la feuille, et, pour faciliter la lecture, avec une marge d'un quart de largeur, et seulement sur la recto et les lignes: ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sous nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et ses adresse.

Il est laissé à la discrétion du "comité d'une sous" d'ouvrir les lettres des candidates qu'en aura accepté les meilleurs pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée. On fera savoir les noms des lauréates en un tableau d'honneur affiché dans les salons de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira pour la circonstance, tous les éléments d'une belle fête publique.

Les noms des lauréates seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des auteurs de ces manuscrits dont les enveloppes auront été ouvertes.

Les candidats devront se conformer strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits déjà connus pas ne seront admis.

Tout comité qui fera connaître au dehors, d'avance, à des tiers le nom de concours.

Toute personne qui a obtenu un prix de l'Athénée, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvelle ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes:

La question de la femme considérée au point de vue de ses vraies positions pratiques, intellectuelles et morales.

Pour les hommes:

Les questions ayant rapport au sanitaire de la Nouvelle-Orléans.

Le commerce de la Louisiane.

ALFRED MERCIER,
P. C. Mai 1881.

Recettes Hygiéniques de Hiéroglyphes et d'Egyptologie.

Découverte de la Nouvelle-Orléans.

Il y a deux ans, JEAN PERRIER THIBAUT, natif de Tulle, département des Basses Pyrénées, France. Monument les médecines et spécialement ceux de la catégorie de la médecine, cent pilule d'Antidote à ces fameuses maladies qui naissent bien aujourd'hui, à 5 heures P. M. Le conseil pendra de l'Asile Français, rue Ste-Anne.

Par ordre du Vice-Président par son.

L. SIMON, Secrétaire. J. LEBLANC.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES EUROPÉENNES

FRANCE.

L'insurrection en Tunisie.

Londres, 1er—Une dépêche de Tunis dit: L'insurrection à Sfax devient formidable. L'alarme règne sur toute la côte.

Tunis, 1er—On annonce que le corps français actuellement stationné à Medjerba va traverser la ville de Tunis et s'embarquera à Gabs, à bord du cuirassé pour Sfax pour soutenir les troupes tunisiennes et rétablir l'ordre. Les européens se sont réfugiés à bord des navires qui se trouvent dans le port.

Londres, 1er juil—Une dépêche de Tunis dit que les Arabes, à Sfax, ont tiré sur un vapeur français transportant les troupes tunisiennes pour les empêcher de débarquer. Le vice-consul français a été blessé. L'excitation est vive à Medjedia, au nord de Sfax. Les habitants rejettent une attaque des Arabes.

Mort d'un savant français.

Paris, 1—M. Henri Ste-Croix Daville, chimiste français, auteur d'ouvrages sur les sciences et membre de l'Institut, est mort à l'âge de 83 ans.

Incendie désastreux.

Londres, 1er juillet—Une dépêche de Genève annonce que le gros village d'Aarburg, canton de Berne, a été détruit par un incendie et qu'il a péri deux ou trois personnes.

Chambre des Communes.

Le bill des terres.

Londres, 1—La Chambre des Communes en comité discutait un amendement au bill des terres; l'avocat général d'Irlande a demandé que l'on enlevât de l'article 7 la définition du Fair Rent, ce qui a été rejeté.

Un amendement de lord Russell, libéral, requérant la cour d'avoir égard également aux intérêts des propriétaires et des tenanciers dans la fixation des loyers a été accepté par le Cabinet et voté par la Chambre.

Londres, 1er juillet—On lit dans le Times:

L'amendement de Lord Russell rejète le point le plus en litige de l'article 7.

Hier, M. Gladstone a modifié un peu sa déclaration antérieure sur l'inviolabilité des baux. Il a dit, en effet, que l'on devrait accorder le même allégement au propriétaire d'un bail qui se trouve soumis à une pension illégale. Comment s'en tirera-t-on arriver? C'est ce qui sera décidé plus tard.

M. Gladstone voudrait laisser les deux juristes tous en maintenant que l'on ne pourrait les réviser.

Cette concession a enlevé tout prétexte aux projets de débats interminables des membres irlandais.

Londres, 1er—Charles Dilke, sous-secrétaire des affaires étrangères, a répondu à ceux qui lui demandaient si le gouvernement interdéserait en faveur de Midhat Pacha, qui vient d'être condamné à mort pour avoir assassiné Abdul-Aziz, a répondu que le comte Granville et Lord Lyons feraient tout leur possible en commun avec les autres gouvernements en commandant de sévères mesures pour maintenir l'ordre. Il est actuellement la décision qui sera prise.

Londres, 1er—Dans un meeting des autonomistes, M. Sullivan a amendé la motion de M. Cummings protestant contre la décision prise par le gouvernement dans le bill des terres.

Londres, 1—Le correspondant à Londres du Manchester Guardian annonce qu'il s'entre pas actuellement dans l'intention des conservateurs de la Chambre des Communes de faire la division, lors de la 3me lecture du bill des terres.

Si elle agissait ainsi, la Chambre des Lords pourrait en agir de même à la 2e lecture, et l'intention du parti des tores est de se borner à amender le bill en comité.

L'assassinat de Gold en chemin de fer.

Londres, 1er juillet.—A propos du projet d'interdiction des chambres américaines sur les lignes européennes, le directeur de la compagnie de Brighton, mais la préférence évidente du public anglais pour le mode de transport employé jusqu'alors a fait abandonner le projet.

Cet assassinat de Gold continue à exciter l'opinion publique.

La question irlandaise à la Chambre des Lords.

Londres, 1—A la chambre des lords, le duc d'Argyle, lord du sceau privé, a appelé l'attention sur la commission de Ben. Borough et l'a dénoncée comme entachée de partialité.

Le marquis de Lansdowne, libéral, a dit que, en qualité de propriétaire irlandais, il était de l'avis du duc d'Argyle. Il croit comme lui que la commission n'est pas bonne dans ses bases. Borough a défendu la commission contre les attaques injustes du duc d'Argyle